

Bonjour chères et chers parents

Qu'est-ce que l'APARCAT ? L'APARCAT signifie : Association des PARENTS de l'Athénée Robert CATteau

Dans une école, plusieurs ensembles de personnes se côtoient : les professeurs, le personnel administratif, la Direction, les élèves, les parents. Le vivre ensemble est donc très important. Le but de l'association des parents APARCAT est de permettre un échange entre ces groupes et de proposer des projets constructifs, des suggestions qui font avancer l'ensemble de la communauté. C'est un espace de dialogue qui vise à l'amélioration du cadre de vie de l'école de nos enfants. L'APARCAT invite à la participation de tous les parents de l'école, afin de rassembler et partager les propositions, les informations utiles, mais aussi de participer aux actions et activités concrètes initiées par l'APARCAT ou/et l'école. L'APARCAT est une opportunité pour apprendre à mieux se connaître, à mieux échanger entre les familles de l'école.

L'APARCAT c'est VOTRE association pour le bien de TOUS LES ENFANTS !

Bien à vous et au plaisir de vous rencontrer le jeudi 12 JANVIER 2023

Lilian Cornelis, Président de l'APARCAT

P.S. : Réglementairement, en tant que parent vous pouvez vous impliquer dans l'Association soit comme « MEMBRE ADHÉRENT », soit comme « MEMBRE ASSOCIÉ ». Vous avez aussi la possibilité de vous présenter comme PARENT DÉLÉGUÉ d'une classe. (Tous les détails sont dans le lien d'inscription)

LA RÉUNION D'INFORMATION ET L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'APARCAT SE TIENDRONT EXCEPTIONNELLEMENT LE JEUDI 12 JANVIER 2023 à 18h00 A L'ATHENEE ROBERT CATTEAU, 49, RUE ERNEST ALLARD - 1000 BRUXELLES

Conformément aux Statuts, l'ordre du jour sera : 1) Présentation de l'APARCAT aux nouveaux parents – 2) Bilan moral – 3) Bilan financier et approbation des comptes – 4) Décharge des administrateurs – 5) Élections du Conseil D'administration (Art. 21).(CA qui se réunira après l'Assemblée Générale pour élire/réélire le Président, Secrétaire et Trésorier de l'Association, ainsi que les trois représentants au Conseil de Participation (et suppléants)) (Art 22) – 6) Compte rendu Conseil de Participation octobre – 7) Communications diverses.

Pour plus d'informations : email : associationdesparentsrc@gmail.com – site web : www.aparcat.brussels – Facebook : aparcat – Cet avis tient lieu de convocation.

**BULLETIN INSCRIPTION APARCAT 2022/2023
À REMPLIR AU PLUS TARD POUR LE MERCREDI 11 JANVIER 2023:**

Attention : les candidatures comme membre du Conseil d'Administration doivent se faire via un email distinct (à associationdesparentsrc@gmail.com) en sus du lien bulletin d'adhésion ci-dessous

TRÈS IMPORTANT : POUR VOUS INSCRIRE A L'APARCAT ET NOUS PERMETTRE D'AVOIR VOS COORDONNÉES POUR POUVOIR COMMUNIQUER AVEC VOUS FACILEMENT :

MERCI DE LE FAIRE VIA CE LIEN :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSc49Z3mFEUD1ZIIYJGsCy_JdEhegXS_p3vtjpJBsn0Poom1JQ/viewform?usp=sf_link